



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prise en charge des clandestins de l'Aquarius

Question écrite n° 11917

Texte de la question

M. Bruno Bilde interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la prise en charge des clandestins de l'Aquarius. Le Président de la République s'est engagé il y a quelques jours à accueillir sur le territoire national 60 des 255 clandestins secourus en Méditerranée et acheminés jusque Malte. À l'heure où 54 % des Français sont opposés à ce que les migrants soient répartis dans les différents pays d'Europe et à ce que la France en accueille une partie, il est important qu'ils sachent que l'État finance des mesures contraires à cet avis. Il lui demande s'il peut donc confirmer que le rapatriement et la prise en charge de ces 60 clandestins de Malte jusqu'en France soient bien financés par des fonds publics.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bilde](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11917

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 septembre 2018](#), page 7737

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)